

LA MIGRATION DES JEUNES AFRICAINS VERS L'EUROPE : CHANCE OU FREIN DU DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ?

**Brice Arsène MANKOU,
Dysolab- université de Rouen , Normandie**

Depuis la mondialisation et son corollaire, le développement des TIC, l'Afrique fait face à un défi majeur : celui de la migration des jeunes africains vers l'Europe. Cet attrait rêvé, fantasmé et vanté par les médias de toutes sortes permet aux jeunes africains de partir ou de quitter le continent quel qu'en soient les moyens et les circonstances.

Partir pour ailleurs ou partir pour mieux être ailleurs ? Telle est la question que l'on peut se poser lorsqu'on observe les chiffres en pleine croissance des candidats à l'émigration de plus jeunes qui ont transformé la mer Méditerranée en véritable cimetière.

Cette migration à tout prix des jeunes, cet attrait de l'Europe apparaissent-ils comme une chance pour le continent ou un frein du développement socio-économique d'un continent qui aspire à l'émergence ?

Notre recherche sur les migrations des jeunes africains vers l'Europe va s'appuyer sur une analyse documentaire des facteurs de cette émigration juvénile et une observation de terrain au regard de ce qui se joue actuellement en mer Méditerranée.

I – LA MIGRATION DES JEUNES AFRICAINS : UNE QUETE DU STATUT DE COSMOCITOYEN

Il faut reconnaître d'emblée que, la mondialisation outre ses avatars et ses dérives néolibérales, a facilité les mobilités de toutes sortes. Au point où pour les jeunes confrontés tous au quotidien par le développement des TIC dont Internet, il est quasiment impossible d'échapper à cet ailleurs qui n'est plus lointain mais proche de nous. Cette dialectique du lointain et du proche permet aux jeunes de se construire une identité que le Professeur Ernest Mbonda (2005) qualifie de « cosmo citoyenne »¹, c'est-à-dire de citoyen du monde. Ces néo citoyens du monde estiment que par et grâce à l'émigration, ils accéderont à une forme de réussite sociale. Est-ce un leurre, ou une réalité ? Est-ce un fantasme ? Ce sont autant de questions qui nous intéressent dans cette recherche.

1 Le cosmopolitisme est un concept créé par le philosophe Diogène de Sinope à partir des mots grecs cosmos qui signifie univers et politès, citoyen. Lire Ernest Mbonda (2005), La justice globale et le droit d'être migrant. Coll. « Essais et conférences » éd. GGC, Université de Sherbrooke, 76 p.

Aujourd'hui, plus qu'hier selon la formule du Sociologue canadien Mc Luhan (1967), : « *le monde devient un village global* »² et la migration mondialisée concerne tous les jeunes quelque soient les continents. Les jeunes africains ne sont donc pas en marge de cette vague des migrations mondialisées du XXI^{ème} siècle. C'est ce que Marc Termote (1993) appelle un « acte rationnel »³ qui selon Gérard Noiriel (1992) « *est une relation inégalitaire entre les pays dits développés et les pays pauvres* »⁴.

Ce déséquilibre pose la question principale de notre recherche, à savoir ; la migration juvénile en Afrique est-ce finalement une chance ou un frein du développement économique d'un continent jeune qui a tant besoin de sa jeunesse pour accéder à l'émergence ?

La migration des jeunes africains est donc un droit inhérent à toute personne humaine, à savoir le droit d'émigrer et d'obtenir ce statut de cosmo citoyen. Mais quelles sont les différentes formes de modalités de cette émigration juvénile des jeunes africains ?

Pourquoi quittent-ils le continent ?

II – L'émigration juvénile : un défi pour le continent

Selon l'OIT, 2010, on dénombre 27 millions de jeunes migrants internationaux dont l'âge varie entre 15 et 24 ans. La plupart d'entre eux viennent de l'Afrique Sub-saharienne. Cette émigration choisie et parfois subie est un défi pour le continent africain engagé vers l'émergence. Comment et pourquoi ces jeunes émigrent-ils ?

L'émigration juvénile est un défi continental au même titre que le Sida et le terrorisme. Un jeune sur deux en Afrique rêve d'un ailleurs à tout prix y compris de sa vie. La fuite des cerveaux, la féminisation de la migration ont accentué aujourd'hui la juvénilisation de la migration qui est un frein pour le continent africain.

11-1 – Les modalités de l'émigration juvénile africaine

Partir ailleurs se fait selon plusieurs modalités. En Afrique de l'Ouest, les jeunes font usage des embarcations de fortune en fuyant les conditions de vie dans leur pays d'origine. Les routes migratoires des jeunes sont l'avion, les routes et la mer aujourd'hui.

L'avion est utilisé par ces nombreux jeunes qui viennent étudier en Europe et aux USA.

La route concerne d'avantage les jeunes qui fuient le continent à cause des guerres, du terrorisme, de la famine, des épidémies et des catastrophes.

2 Lire Mc Luhan (1967), Galaxie de Gutenberg, Paris Marne, éd. Gallimard, 550 p.

3 Marc Termote (1993), Causes et conséquences économiques de la migration internationale, théorie et réalité, in études internationales, XXIV, 51-61 p.

4 Lire Gérard Noiriel (1992), Le Creuset français, Histoire de l'immigration au XIX^{ème} siècle et XX^{ème} siècle, Paris, éd. Seuil, 447 p.

La mer est une modalité pratique empruntée par la plupart de ces jeunes qui viennent comme clandestins aux portes de l'Europe.

Ces migrations de masse se caractérisent par le fait qu'elles concernent les jeunes, les enfants et les jeunes filles.

Toutes ces migrations que le Professeur Emmanuel Pondi nomme « l'émigration douloureuse »⁵ offre chaque jour un tableau sombre du continent dont on dit par les observateurs, être demain, le continent de l'avenir. Mais quels sont les facteurs de l'émigration juvénile africaine.

11-2 – Les facteurs de l'émigration des jeunes africains vers l'Europe.

S'il y a plusieurs facteurs qui concourent à expliquer l'exode juvénile africain, le principal c'est l'inégale répartition des richesses nationales dans la plupart des Etats africains.

Cette situation place les jeunes comme « parents pauvres » des dividendes de la croissance' dans la plupart de nos pays. Certains dirigeants hésitent d'investir su la jeunesse en se demandant pourquoi investir pour les jeunes ? Alors qu'en France investir dans la formation des jeunes rapporte énormément en terme de retour sur investissement.

A côté de l'inégale répartition des richesses nationales, il y a la question de la gouvernance, celle du chômage endémique, du sous-emploi.

Dans notre recherche intitulée : diagnostic sur l'emploi des jeunes en Afrique⁶, nous distinguons quatre catégories de profils des jeunes sur le continent :

- Une première catégorie de jeunes instruits certes, mais pas assez formés ni qualifiés
- Une seconde catégorie concerne les jeunes formés, mais pas instruits, ni qualifiés
- Une troisième catégorie des jeunes qualifiés mais pas formés
- Et une dernière catégorie de jeunes, ni instruits, ni formés, ni qualifiés.

Ce sont des jeunes que l'OCDE appelle les « Neet »⁷. Ils sont les plus nombreux qui n'hésitent pas à émigrer en empruntant des embarcations de fortune.

A tous ces facteurs, il faudrait ajouter le paysage politico-médiatique qui donne à voir l'Europe comme un « eldorado » amplifié par le comportement des migrants qui, rentrant dans leurs pays d'origine, exhibent costumes pour les hommes et bijoux de

5 Lire Emmanuel Pondi, « *La coopération Franco-africaine vue d'Afrique* », in Revue Internationale et stratégique, 2002/1, N°45 PP 127-136 parle d'immigration douloureuse en évoquant le quotidien des sans-papiers et des expulsés.

6 Lire Brice Arsène Mankou, « *Diagnostic sur l'emploi des jeunes en Afrique* », rapport rédigé à la demande du Ministre Anatole Collinet Makosso, alors Ministre de la Jeunesse et Président du Comité des Ministres africains de la jeunesse.

7 L'OCDE utilise la notion de NEET (en anglais Neither in employment, nor in education or training)

valeur pour les femmes. Ces migrants donnent à rêver d'un ailleurs où la réussite sociale passe par ces tenues d'apparat.

Outre ces facteurs d'émigration massive des jeunes, nous considérons que la migration peut être une opportunité et une chance que le continent devrait saisir.

Comment en quoi l'émigration est-elle une chance pour le continent ?

III – La migration des jeunes africains est aussi une chance pour le développement socio-économique du continent

Nous estimons que l'Afrique s'en sortira demain grâce à sa diaspora établie dans les pays occidentaux.

Dans un ouvrage intitulé ; Migrations, Décentralisation et Coopération décentralisée⁸ nous faisons la démonstration que nous avons changé de paradigme. Désormais, nous sommes arrivés à l'ère de la migration positive qui permet au migrant d'aujourd'hui d'être un acteur incontournable entre l'Europe et le continent africain. Le migrant est un pont entre son pays de départ et son pays d'accueil. A travers l'expérience de l'association des élus français d'origine africaine que nous avons mis en place et que nous présidons, la Décentralisation, la coopération décentralisée unissent les élus locaux français et leurs homologues d'Afrique. Voilà, un exemple concret qui montre que l'émigration est une chance pour le continent. Comme le souligne le Professeur Pondi ; « *il est hasardeux, voire absurde, d'entreprendre d'attribuer à l'ensemble de la diaspora africaine vivant dans l'hexagone, une image de « casseurs », « d'adeptes de la violence », ou encore de « pyromanes invétérés* »⁹. Les migrants établis hors du continent peuvent être une solution et non un problème pour le développement de nos pays.

8 Lire Brice Arsène Mankou (dir), *Migrations, Décentralisations et Coopération décentralisée : enjeux et perspectives* », éd. L'Harmattan, Juillet 2017, 150 P.

9 Lire Emmanuel Pondi (dir), *Immigration et diaspora : un regard africain* » éd. Maisonneuve et Larose, 2007, 328 p.

L'Afrique est engagée résolument vers son émergence avec des bouleversements et des soubresauts politiques. Dans ces mutations profondes, l'immigration clandestine juvénile apparaît comme un casse-tête des politiques publiques dans le continent, tant les jeunes constituent des acteurs incontournables du développement socio-économique du continent.

Notre recherche porte sur la manière dont l'immigration clandestine qui ralentit le développement de la plupart des pays africains.

I – L'Europe comme l'Eldorado pour les jeunes africains : un miroir aux alouettes

En ma qualité d'observateur de la jeunesse, j'ai vu de nombreux jeunes, quitter le continent avec pour seul objectif : la recherche d'un ailleurs. A première vue, il serait aisé de s'insurger contre ces jeunes, mais à bien y réfléchir, le rêve vendu à ces milliers de jeunes par les médias occidentaux et un afro pessimisme, est nourri par les jeunes eux-mêmes.

L'immigration clandestine telle qu'elle se déroule sous nos yeux montre que les jeunes ne sont pas assez conscients des enjeux de ce qui se joue en Afrique.

Ce continent est très jeune avec autant de ressources naturelles comme le pétrole, le bois, le diamant, le fer, le cuivre et l'or. Aujourd'hui, à vouloir quitter à tout prix le continent, ces jeunes laissent la place à d'autres jeunes européens, asiatiques et américains, qui viendront demain recoloniser le continent.

Les politiques publiques de santé, de construction d'infrastructures et d'éducation les concernent avant tout et émigrer c'est accepter d'être hors jeu de ce qui se fait dans le continent.

II – L'ailleurs est en Afrique pas ailleurs

Nourrir l'afro pessimisme dans un continent d'avenir, c'est vouloir se tourner vers un ailleurs que l'on croit lointain. Ce n'est pas parce qu'il est lointain, qu'il est synonyme de réussite. Au Congo, nous avons un jeune, Vérone MANKOU qui a passé toutes ses études au Congo, son pays, et qui a créé le premier Smartphone africain. Cet exemple et bien d'autres montrent bien que l'ailleurs n'est pas ailleurs, mais en Afrique. Il suffit de s'en donner les moyens pour sortir de cet afro pessimisme juvénile. Ce jeune âgé de moins de 40 ans, a bénéficié d'un soutien du gouvernement congolais qui a inscrit l'entreprenariat juvénile au cœur de sa politique publique.

Nous avons inscrit dans la nouvelle constitution¹⁰ la gouvernance intergénérationnelle. Cette année plusieurs jeunes congolais de moins de 30 ans ont fait leur entrée dans la nouvelle assemblée nationale du Congo.

Le Sociologue Brice Arsène Mankou estime que la migration est une chance pour le développement socio-économique du continent, mais l'émigration clandestine en est un frein car elle prive l'Afrique des acteurs de l'émergence de l'Afrique de demain¹¹.

En définitive, les politiques publiques en Afrique doivent se faire pour les jeunes et avec eux, car tout ce qui se fait sans eux est souvent considéré par eux, contre eux. Ces politiques publiques doivent placer les jeunes au cœur de ce qui se fait pour eux. Au Congo, parmi les

10 Lire Anatole Collinet Makosso, « *Le régime consensualiste dans la constitution congolaise du 25 octobre 2015, commentée article par article* » éd. L'Harmattan, 452 p.

11 Lire Brice Arsène Mankou « *La migration des jeunes africains vers l'Europe : chance ou frein du développement de l'Afrique.* »

nouvelles institutions de la nouvelle République figure en bonne place le Conseil Consultatif de la Jeunesse qui est l'instance de participation et de conception de la jeunesse aux politiques publiques qui leur sont destinées.

II – L'ailleurs est en Afrique pas ailleurs

Nourrir l'afro pessimisme dans un continent d'avenir, c'est vouloir se tourner vers un ailleurs que l'on croit lointain. Ce n'est pas parce qu'il est lointain, qu'il est synonyme de réussite. Au Congo, nous avons un jeune, Vérone MANKOU qui a passé toutes ses études au Congo, son pays, et qui a créé le premier Smartphone africain. Cet exemple et bien d'autres montrent bien que l'ailleurs n'est pas ailleurs, mais en Afrique. Il suffit de s'en donner les moyens pour sortir de cet afro pessimisme juvénile. Ce jeune âgé de moins de 40 ans, a bénéficié d'un soutien du gouvernement congolais qui a inscrit l'entrepreneuriat juvénile au cœur de sa politique publique.

Le Congo a inscrit dans la nouvelle constitution¹² la gouvernance intergénérationnelle. Cette année plusieurs jeunes congolais de moins de 30 ans ont fait leur entrée dans la nouvelle assemblée nationale du Congo.

J'estime que la migration est une chance pour le développement socio-économique du continent, mais l'émigration clandestine en est un frein car elle prive l'Afrique des acteurs de l'émergence de l'Afrique de demain¹³.

Au terme de cette analyse, que faut-il en conclure ?

La migration des jeunes africains vers l'Europe est une problématique et un défi dont le continent dispose de tous les atouts pour y faire face. Parmi ces atouts, figurent en bonne place, nos richesses du sous-sol qui demeurent inexploitées et qui ne sont pas assez mises à la disposition des jeunes pour une exploitation optimale. A ce sujet, si nous pouvons formuler des propositions dans les politiques publiques de lutte contre cette « immigration douloureuse » dont parle le professeur Emmanuel Pondi¹⁴, nous suggérons à nos politiques et nos enseignants, la mise en place d'un « programme de retour à la terre des jeunes africains, comme source d'emploi et d'autonomisation ». Comment comprendre que dans un pays comme le Congo qui possède 10 millions d'hectares de terres arables donc propices à l'agriculture, 2% seulement sont cultivées, dans ce pays qui importe quasiment tous les produits vivriers. L'exemple du Congo que nous prenons à dessein montre bien qu'en dépit de la crise socio-économique qui frappe le continent et qui accentue en plus les vagues d'émigration des jeunes vers l'Europe, il existe des solutions de lutte contre l'immigration clandestine de masse en mer Méditerranée.

La deuxième proposition est d'inscrire la migration comme une chance pour l'Afrique en intégrant la diaspora dans le développement local des pays africains.

La troisième proposition est d'investir sur la jeunesse par le biais de l'économie de la connaissance. Car si l'on ne s'occupe pas de nos jeunes, ils vont se charger demain

12 Lire Anatole Collinet Makosso, « *Le régime consensualiste dans la constitution congolaise du 25 octobre 2015, commentée article par article* » éd. L'Harmattan, 452 p.

13 Lire Brice Arsène Mankou « *La migration des jeunes africains vers l'Europe : chance ou frein du développement de l'Afrique.* »

14 Lire Emmanuel Pondi, Op. cit.

de s'occuper de nous et ils l'ont assez démontré par la violence, les pillages et toute sorte de désordre que nos pays africains connaissent.

En définitive, nous disons que si la migration juvénile est une chance pour l'Afrique, l'émigration en constitue un frein de son développement

En définitive, les politiques publiques en Afrique doivent se faire pour les jeunes et avec eux, car tout ce qui se fait sans eux est souvent considéré par eux, contre eux. Ces politiques publiques doivent placer les jeunes au cœur de ce qui se fait pour eux. Au Congo, parmi les nouvelles institutions de la nouvelle République figure en bonne place le Conseil Consultatif de la Jeunesse qui est l'instance de participation et de conception de la jeunesse aux politiques publiques qui leur sont destinées.

BIBLIOGRAPHIE

Ernest Mbonda, La justice globale et le droit d'être migrant, 2005, «éd. GGC, Université de Sherbrooke, 76 p. Coll « Essais et Conférences »

Mc Luhan, Galaxie de Gutenberg, éd. Gallimard, 550 p.

Brice Arsène Mankou (dir), Migrations, Décentralisation et Coopération, éd. L'Harmattan, 150 p.

Gérard Noiriel, Le Creuset Français Histoire de l'immigration au XIX^{ème} siècle, éd. Seuil, 447 p.

Emmanuel Pondi (dir), Immigration et Diaspora : un regard africain, éd. Maisonneuve et Larose, 2007, 328 p.